



Nom de l'activité : DEBAT MIDIS PIL sur le thème de la loi de principes fixant les droits des personnes en prison

Organisateur : Centre d'Action Laïque asbl

Objectif et description :

Le Centre d'Action laïque a décidé d'organiser une conférence-débat autour de la thématique de la loi de principes du 12 janvier 2005 qui fixe les droits des personnes en prison. La loi de principes entend rappeler le principe fondamental qu'une condamnation à l'incarcération n'est censée priver l'individu que de sa liberté de mouvement et respecter le reste de ses droits. Pourtant, bon nombre de chapitres de la loi relatifs aux droits des détenus et à leur réinsertion ne sont toujours pas mis en œuvre par arrêté royal. La loi a, par ailleurs, été, à plusieurs reprises, modifiée dans un sens restrictif par rapport à l'exercice de ces droits.

Nous entendrons et échangerons avec les députés Zakia KHATTABI (Ecolo-Groen), Karine LALIEUX (PS), Philippe GOFFIN (MR), Olivier MAINGAIN (FDF) et Christian BROTCORNE (CDH) afin de connaître le regard porté par leur parti sur cette loi fondamentale notamment quant à sa pertinence compte tenu de son exécution très partielle mais aussi sur les perspectives d'avenir dans le contexte du nouvel accord de gouvernement en matière de politique pénitentiaire.

Où ? Point Info Laïque / Maison de la laïcité Lucia de Brouckère
Rue de la Croix de fer, 60-62 à 1000 Bruxelles

Quand ? **Mercredi 26 novembre 2014 de 12h à 14 h**

Personne de contact : Anne Fivé (02/627.68.11/06 courriel : anne.five@laicite.net)